

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



25077694

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

12 JUN 2025

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI

N° d'entreprise : **0405 952 225**

Nom

(en entier) : **BENECHIM**

(en abrégé)

Forme légale : **SRL**

Adresse complète du siège : **Rue René Magritte 163 - 7860 LESSINES**

**Objet de l'acte : Démission d'un administrateur- Désignation d'un nouvel Administrateur -
Détermination des pouvoirs de signature**

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 28 Avril 2025.

..."L'Assemblée accepte et enregistre la démission de Mr ROLDAN José Antonio en tant qu'Administrateur non statutaire de la SRL BENECHIM, en date du 1er Mai 2025....."

..."L'Assemblée décide de nommer en date du 1er Mai 2025 comme Administrateur non statutaire Mr Jose Maria CASANOVAS MUÑOZ, domicilié à Carrer Forn, 3 à Santa Eulàlia de Ronçana (BARCELONA) en Espagne. Ce dernier remplira les responsabilités industriels de la société Benechim SRL. Il exercera son mandat à titre gratuit pour une durée indéterminée. Il sera révocable « ad nutum »."

..."L'Assemblée décide que les pouvoirs de signature sont les suivants:

Les deux Administrateurs non statutaires disposent des pleins pouvoirs de signature dans le cadre de la gestion journalière de l'entreprise.

Le directeur de site, lui, dispose d'un pouvoir de signature en agissant seul de 300.000,00 EUR dans le cadre de la gestion journalière de l'entreprise.

Pour les montants supérieurs à 300.000,00 EUR, la double signature d'un des Administrateurs non statutaires est obligatoire."

PAGNAN Frédéric
Directeur de Site

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/06/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)